

DECISION N°DC 01/2021

Attribution du marché n°20.007 relatif aux travaux d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés de déchets ménagers sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L 5711-1, L 5211-2, L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 15 septembre 2020, et publié sur le BOAMP DIFF n°2020-259, annonce n°20-113024 publié le 15/09/2020, ainsi que sur la plateforme dématérialisée <http://www.e-marchespublics.com>, le 15/09/2020,

Vu l'offre remise par la société Entreprise Jean Lefebvre sise 5 rue Gustave Eiffel, 91351 Grigny cedex

Considérant que le SIOM souhaite faire exécuter des travaux d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés de déchets ménagers sur son territoire afin d'améliorer le taux de captage par habitant,

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'attribuer le marché relatif aux travaux d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés de déchets ménagers sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse, à la société *Entreprise Jean Lefebvre*, 5 rue Gustave Eiffel, 91351 Grigny cedex,

ARTICLE 2 :

Trois offres ont été reçues. Elles ont été jugées acceptables. Le classement des offres est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF
2	2	COLAS FRANCE ETABLISSEMENT D'ETAMPES
3	3	EIFPAGE ROUTE

En conséquence, le marché est attribué à la société *Entreprise Jean Lefebvre IDF*, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique.

ARTICLE 3 :

Le présent marché est un accord-cadre dont les montants minimum et maximum sur toute la durée du marché sont:

- montant minimum sur la durée du marché : 50 000 € HT
- montant maximum sur la durée du marché : 800 000 € HT

Le montant total du DQE s'élève à 213 089,70 € HT, pour l'installation de 20 points de collecte sachant qu'un point de collecte s'entend pour un site qui peut contenir plusieurs conteneurs.

ARTICLE 4 :

Le marché est conclu pour une durée d'un an (1 an) à compter de sa date de notification, et renouvelable chaque année, par période annuelle, sans que sa durée ne puisse excéder 4 ans.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section investissement.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le 19 JAN. 2021

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture le : 20 JAN. 2021
- affichée le : 20 JAN. 2021

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC1_2021
Date de la décision:	2021-01-19 00:00:00+01
Objet:	Attribution du marché n°20.007 relatif aux travaux d'implantation de conteneurs enterrés de déchets ménagers sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20210119-DC1_2021-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20210119-DC1_2021-AU-1-1_0.xml	text/xml	979
<i>nom original:</i>		
dc 01 21.pdf	application/pdf	128345
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20210119-DC1_2021-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	128345

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	20 janvier 2021 à 15h07min25s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 janvier 2021 à 15h10min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	20 janvier 2021 à 15h10min08s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	20 janvier 2021 à 15h15min33s	Recu par le MIAT le 2021-01-20

